

il passa sur les bancs de l'école de droit et fut reçu avocat. Il étudia ensuite la théologie en Sorbonne ; mais son penchant l'attirait vers la poésie et il entra définitivement dans la carrière des lettres. Louis XIV lui accorda une pension, et le nomma son historiographe avec Racine (1). Admis à l'Académie française en 1684, il prit peu de part à ses travaux. Il avait depuis longtemps renoncé à la poésie, quand il mourut à Paris en 1711. Sa vie et sa mort furent celles d'un chrétien sincère et convaincu.

PRINCIPAUX OUVRAGES. — Boileau a débüté par ses *Satires* ; il a donné ensuite ses *Épîtres*, l'*Art poétique* et le *Lutrin*. Outre ces ouvrages, qui sont ses véritables titres aux éloges de la postérité, il a laissé des odes, en particulier celle *sur la prise de Namur*, où il a démontré qu'il ne suffit pas de connaître les règles d'un genre pour y briller ; des poésies diverses, entre autres des épigrammes, une traduction en prose du traité *du Sublime* de Longin ; un dialogue *de la Poésie et de la Musique* ; un dialogue des *Héros de roman*, des *lettres*, etc. (2)

APPRÉCIATION GÉNÉRALE. — Boileau ne s'est pas élevé aux sublimes inspirations des génies du premier ordre, mais il s'impose à nous, comme à son

(1) Ami de Molière, de La Fontaine et de Racine, il s'honora par sa conduite envers Patru et envers Corneille. En mourant, il laissa une partie de son bien aux pauvres. "Il n'était cruel qu'en vers" a dit très bien madame de Sévigné. Boileau a pu se rendre à lui-même ce témoignage : "C'est une grande consolation pour un poète qui va mourir que de n'avoir jamais offensé les mœurs."

(2) Boileau, étant encore au collège, avait composé une tragédie dont la première scène était ouverte par quatre géants. Il se moqua plus tard de ce début burlesque.